

La MRC vous informe

Hiver 2023 | Volume 16, numéro 1 | margueritedyouville.ca



MOT DU PRÉFET

Martin Damphousse
préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville

À titre de représentant de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), j'ai eu l'immense privilège de me rendre en Égypte, en novembre dernier, pour assister à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP27). Ce rendez-vous, auquel étaient attendu(e)s 35 000 délégué(e)s provenant de 190 pays, visait à prendre des mesures pour atteindre les objectifs climatiques collectifs du monde comme convenu dans l'accord de Paris en 2015 et par la convention de Glasgow l'année dernière. Bien que ce ne soit pas la principale question ayant été abordée durant la conférence, il demeure qu'il est urgent plus que jamais pour nous tous de réduire l'émission de gaz à effet de serre afin de limiter la hausse des températures sous la barre de 2 °C. Je suis donc revenu au Québec avec une plus grande détermination à relever, avec les municipalités de notre MRC, les nombreux défis d'adaptation aux changements climatiques.

Des projets sur les rails

Ce n'est pas un secret, notre MRC fait figure de leader municipal en termes de protection de l'environnement, depuis plusieurs années, et je peux vous confirmer que cette tendance se poursuivra dans le temps.

Maison de l'environnement

À l'été 2021, nous dévoilions un projet qui me tient particulièrement à cœur, la Maison de l'environnement. Ce lieu voué à l'éducation relative à l'environnement favorisera un rapprochement avec la nature et sensibilisera la population à l'importance de la protection de l'environnement, en plus de profiter aux générations futures. Depuis le lancement du projet, plusieurs étapes ont été franchies. Afin d'assurer un suivi de la construction, et de mettre en place la gestion du bâtiment et de ses activités, un comité comprenant des élus et des professionnels a été formé. Il a été convenu que la gestion des opérations courantes sera assurée par un OSBL de la région. De plus, la MRC a effectué une caractérisation quant à la capacité écologique du site, et les différentes informations quant aux normes d'incendies et d'installation septique en vigueur ont été obtenues. Dans les prochains mois, l'équipe œuvrera à l'élaboration du cadre financier et effectuera des demandes de subventions.

Horizon Nature

Dans le cadre de son projet Horizon Nature, une initiative phare visant la protection et la régénération des espaces verts et corridors naturels de son territoire, la MRC a procédé à plusieurs plantations d'arbres. Au total cet automne, près de 75 000 \$ ont été investis dans 8 projets faisant partie de la première phase d'Horizon Nature. Cette initiative faisait partie intégrante du nouveau plan de réduction des gaz à effet de serre (GES) dont la MRC s'est dotée récemment. Cette démarche régionale concertée de plantation d'arbres à grande échelle favorisera l'augmentation de la canopée tant en ville qu'en campagne, en plus d'améliorer la connectivité écologique entre les milieux urbains et ruraux de la MRC. D'autres plantations seront effectuées en 2023. Ce projet « Signature innovation » est réalisé grâce à une aide financière de 1,7 million de dollars accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds régions et ruralité.

OASIS

Toujours dans l'idée d'appuyer sur l'accélérateur de projets novateurs inscrits dans une perspective de développement durable, la MRC a soumis un projet au Programme OASIS du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCPF) pour le volet 1, soit la planification de projets de verdissement, l'acquisition de connaissances sur les risques, les solutions et l'acceptabilité sociale.

Concrètement, ce programme vise à offrir un soutien financier aux organisations municipales pour qu'elles planifient et réalisent des projets de verdissement leur permettant de mieux adapter leur milieu aux impacts des changements climatiques, plus spécifiquement aux impacts des vagues de chaleur et des pluies torrentielles.

PRMHHN

La consultation publique par rapport à l'adoption du prochain Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHHN) de la MRC a permis d'obtenir bon nombre d'informations pertinentes de la part de la population. À l'heure actuelle, un travail de géomatique est effectué pour prioriser les différents milieux et déterminer les priorités d'action à mettre en œuvre. À la suite de cette étape, un plan d'action sera élaboré.

Ça bouge à la MRC, il y a de l'ouvrage en masse comme on dit! Gardez l'œil ouvert car nous sommes fréquemment à la recherche de personnel pour combler des postes liés aux nombreux projets stimulants sur lesquels nos équipes travaillent avec passion. Peut-être serez-vous notre nouvelle recrue?



Martin Damphousse, préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville et maire de Varennes



**MAINTENANT
DISPONIBLE**



LES CALENDRIERS DES COLLECTES SONT ARRIVÉS!

Vous l'attendiez? Le voilà! Votre tout nouveau calendrier des collectes est enfin arrivé à votre porte! Celui-ci est une véritable mine d'or puisqu'il regroupe une panoplie d'informations pratiques à propos des collectes de la MRC. Le calendrier vous permettra de mieux vous y retrouver dans votre gestion des matières résiduelles.

Si vous ne l'avez pas reçu par la poste, il est possible de vous en procurer un exemplaire à l'hôtel de ville de votre municipalité, au bureau de la MRC (609, route Marie-Victorin, à Verchères) ou encore à l'écocentre. Il est également disponible en format numérique sur notre site Internet!

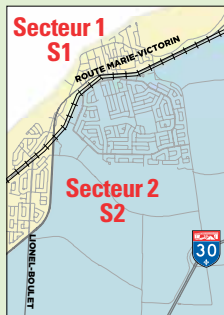
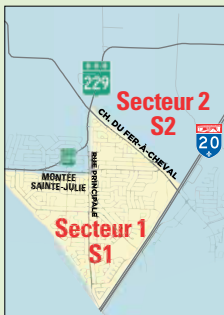
IMPORTANT - Collecte de recyclage

SAINTE-JULIE

Les secteurs pour cette collecte ont été modifiés.

VARENNES

Le territoire est désormais divisé en deux secteurs.



**Consultez votre calendrier des collectes
pour connaître votre secteur et
son horaire de collectes!**

HORAIRE HIVERNAL À L'ÉCOCENTRE



L'écocentre est ouvert à l'année à tous les résidents de la MRC de Marguerite-D'Youville. Il vous permet de disposer adéquatement d'une variété de matières non acceptées lors de nos différentes collectes.

Horaires secteur Sud à Varennes

(1975, chemin de l'Énergie)

Du jeudi au samedi de 8 h à 16 h

Horaires secteur Nord à Contrecoeur

(4111, route Marie-Victorin)

Fermé

Les citoyens sont invités à disposer de leurs matières à l'écocentre du secteur Sud à Varennes.

DONNEZ UNE 2^e VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL!

Votre sapin de Noël a perdu toutes ses épinettes et vous ne savez pas quoi en faire?

La MRC le récupérera pour vous! Il vous suffit de le déposer au bord de la rue lors de la collecte spéciale de sapins qui aura lieu le **lundi 9 janvier 2023**.

N'oubliez pas que votre sapin doit être déposé avant 7 h le matin et qu'il doit être dépourvu de toutes ses jolies décorations. Sa tête doit également être orientée vers votre résidence.

Saviez-vous que... si vous utilisez cette collecte, votre arbre sera déchiqueté pour être transformé en copeaux qui serviront à d'autres fins? Voilà une façon écoresponsable de vous défaire de cette incontournable décoration des Fêtes!



BANNISSEMENT DES SACS D'EMPLETTES EN PLASTIQUE EN 2023

Ne partez jamais sans votre sac réutilisable!

L'année 2023 marquera l'application du règlement interdisant la distribution de sacs d'emplètes en plastique dans les commerces sur l'ensemble du territoire de la MRC. Ainsi, le 1^{er} janvier, les sacs en plastique conventionnel, les sacs oxofragmentables ou dégradables, les sacs biodégradables et compostables ne peuvent plus être distribués par les commerçants, et ce, peu importe leur épaisseur.

Heureusement, il existe plusieurs solutions de rechange qui sont davantage écologiques. Selon les résultats de l'analyse du cycle de vie des sacs d'emplètes au Québec commandée par RECYC-QUÉBEC, le sac réutilisable est la meilleure option sur le plan environnemental en moins d'un an d'utilisation après celle de ne pas prendre de sac du tout.

L'idée est donc de réutiliser le plus souvent possible les mêmes sacs!



Récupération du POLYSTYRÈNE

POLYSTYRÈNE D'EMBALLAGE | **POLYSTYRÈNE ALIMENTAIRE**

* Le polystyrène doit être exempt de tout contaminant ou saleté

Nouveauté! LA RÉCUPÉRATION DU POLYSTYRÈNE MAINTENANT POSSIBLE SUR NOTRE TERRITOIRE

Puisqu'au Québec ce sont environ 22 000 tonnes de polystyrène qui sont produites chaque année, la MRC a instauré, depuis juillet dernier, un projet pilote de récupération du polystyrène en partenariat avec la filière Eco-Captation du Groupe Gagnon. Deux points de dépôt sont maintenant ouverts.

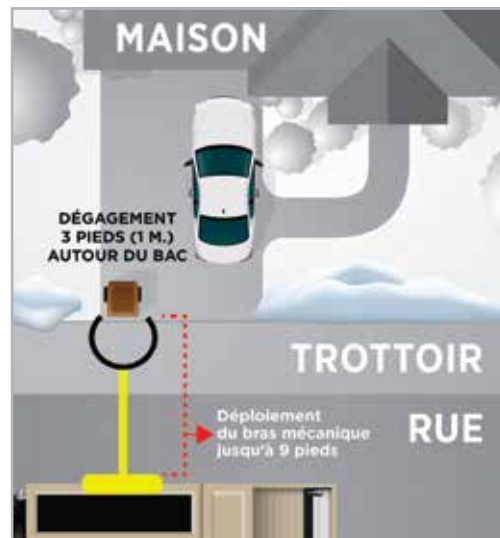
Ils se trouvent à l'écocentre du secteur Sud à Varennes et du secteur Nord à Contreccœur. Les citoyens peuvent y apporter le polystyrène d'emballage, et ce, gratuitement. Le polystyrène ainsi récupéré servira à la fabrication de mobilier urbain, de béton allégé ou à la fabrication de nouveau polystyrène.

Connaissant jusqu'ici un franc succès, la MRC travaillera à étendre cette collecte à d'autres types de polystyrène dans les mois à venir! Suivez-nous sur Facebook ou consultez régulièrement notre site Internet pour ne rien manquer!

RÉCUPÉREZ VOS PLASTIQUES AGRICOLES

Dans le but de diminuer la quantité de plastique à usage unique utilisé chaque année sur les fermes de la province, AgriRÉCUP a mis sur pied un projet visant à récupérer quatre types de plastique, soit les pellicules de plastique pour balles d'ensilage; les bâches et sacs silos pour ensilage; les ficelles ainsi que les filets.

La MRC est fière de participer à ce projet innovateur en ayant ouvert, à l'automne 2022, un point de dépôt à son écocentre du secteur Sud à Varennes. Ainsi, les agriculteurs peuvent disposer de leur plastique gratuitement et de manière responsable! Les plastiques récupérés sont transformés en granules qui serviront à leur tour à la fabrication de divers articles de plastique.



PLACEZ BIEN VOTRE BAC CET HIVER!

Afin de vous assurer que votre bac soit bien levé, il est important de le positionner à l'extrémité de votre stationnement et non sur le trottoir, dans la rue ou sur une piste cyclable. Vous devez aussi laisser un espace libre d'un mètre de chaque côté du bac.

Les camions de collectes sont munis d'un bras mécanique pouvant se déployer jusqu'à près de trois mètres; ils sont donc tout à fait en mesure de bien saisir votre bac dans votre entrée.

En le plaçant correctement, vous contribuez à rendre les collectes efficaces!



PROJET HORIZON NATURE

Nombreuses plantations d'arbres dans la MRC

Dans le cadre de la poursuite du Projet Horizon Nature, qui vise la protection et la régénération des espaces verts et corridors naturels de son territoire, la MRC a procédé à plusieurs plantations d'arbres sur son territoire.

Les actions sur le terrain, menées par la coopérative Arbre-Évolution en collaboration avec les Villes de Contrecoeur, Sainte-Julie, Varennes et Verchères, ont permis la plantation de 5198 végétaux en zone urbaine.

Ces plantations ont pour but l'interconnexion entre les milieux habités, les corridors boisés et les bois, sans compter qu'elles contribuent à renforcer les services écosystémiques et protéger les milieux habités de l'érosion.

La zone agricole a, elle aussi, été touchée en 2022 avec trois plantations totalisant plus de 4000 végétaux. Elles ont été réalisées en bandes riveraines agricoles à Saint-Amable et Varennes en collaboration avec les propriétaires agricoles, l'organisme COVABAR et la ZIP des Seigneuries.

Ces plantations permettront de protéger le territoire agricole de l'érosion hydrique et éolienne, en plus de créer un habitat pour la faune et de lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

Le Projet Horizon Nature fait partie du nouveau Plan de réduction des gaz à effet de serre de la MRC qui a été possible grâce à une aide financière de 1,7 M\$ accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitat et de son Fonds régions et ruralité.



Credit photo : Simon Landault



Credit photo : Arbre-évolution



Credit photo : Arbre-évolution



LA MRC RECRUTE!

De nouvelles offres d'emploi sont disponibles à la MRC! Ne manquez pas votre chance de travailler dans un environnement stimulant et de rejoindre une équipe tissée serrée!

Consultez toutes nos offres d'emploi sur notre site Internet www.margueritedyouville.ca, dans la section Offres d'emploi.

www.margueritedyouville.ca • 450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)
Rédaction et coordination : MRC de Marguerite-D'Youville | Conception graphique : Angraphick inc.
Imprimé sur du papier 100 % postconsommation

La
MRC
vous informe